



DMBS-501 DMBS-502

A large, stylized, three-dimensional 'D' shape is positioned on the left side of the page. It has a white-to-gray gradient and a shadow effect, giving it a sense of depth. The text 'MANUEL D'UTILISATION' is centered horizontally across the middle of this 'D' shape.

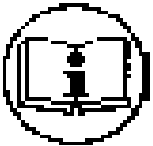
MANUEL D'UTILISATION

IMPORTANT

L'outil fourni avec ce manuel peut avoir été modifié pour satisfaire des besoins spécifiques.

Si cela est le cas, nous vous remercions, lors d'une commande de renouvellement ou de pièces détachées, de bien vouloir préciser le code article de l'outil figurant sur le BL ou de contacter **DOGA** au **01 30 66 41 41** en indiquant la date approximative de la livraison. Vous serez sûr ainsi d'obtenir l'outil et/ou la pièce désirés.

ATTENTION



Ce manuel d'utilisation doit être conservé avec soin dans un lieu connu et facilement accessible aux utilisateurs potentiels du produit.



Lire et faire lire attentivement à chaque opérateur le présent manuel avant de procéder à l'installation, l'utilisation, la réparation du produit.

S'assurer absolument que l'opérateur a parfaitement compris les règles d'utilisation et la signification des éventuels symboles apposés sur le produit.

La majeure partie des accidents pourrait être évitée en respectant les instructions du manuel.

Celles-ci ont été rédigées en faisant référence aux directives Européennes et leurs divers amendements, ainsi qu'aux normes relatives aux produits.

Dans chaque cas, respecter et se conformer aux normes nationales de sécurité. Ne pas enlever ou détériorer les étiquettes et annotations apposées sur le produit et plus particulièrement celles imposées par la loi.

CHARTRE DE LA MAINTENANCE

*Vous venez d'acquérir un matériel commercialisé par DOGA ... C'est **bien**.*

*Vous allez lire le manuel d'utilisation ... C'est **mieux**.*

*Vous avez l'intention de suivre les recommandations et d'effectuer la maintenance préventive conseillée...
C'est **encore mieux**.*

La **perfection** serait de prévoir la politique de maintenance que vous voulez mettre en oeuvre. Nous vous proposons deux démarches :

1) Vous nous confiez la maintenance du matériel en nous l'envoyant pour réparation. Notre atelier de maintenance prend en charge vos machines et vous fait une offre de réparation.

Nous pouvons également établir un contrat de maintenance «sur mesure» dès lors que l'importance des équipements en service le justifie.

2) Nous vous apportons, par notre centre de formation le CEFTI, les connaissances dont votre personnel aura besoin et vous faites votre maintenance vous-même. Nous vous conseillons sur les pièces détachées à tenir en stock.

Si malgré toutes ces précautions, une assistance est nécessaire, nous vous invitons à nous contacter. Votre correspondant vous conseillera sur les meilleures dispositions à prendre :

- Assistance téléphonique

Notre technicien détermine à distance l'origine de la panne et vous indique la marche à suivre pour vous permettre d'effectuer la réparation vous-même.

- Dépannage sur place

Bien qu'attrayant, le dépannage sur place constitue rarement la meilleure solution pour les matériels transportables. Les conditions de travail pour le réparateur sont moins bonnes qu'en nos ateliers et, de plus, le déplacement d'un technicien est onéreux.

GARANTIE

La garantie sur les matériels neufs est de 12 mois sauf indication différente sur le manuel d'utilisation. Elle porte sur le remplacement des pièces reconnues défectueuses.



8 avenue Gutenberg - CS 50510 - 78317 MAUREPAS CEDEX
Tél. : +33 (0)1 30 66 41 41 - Fax : +33 (0)1 30 66 41 99

S.A. au capital de 2 047 200,00 € - RCS Versailles B 699 800 272 - Siret 699 800 272 00022 - NACE 4669B

Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos produits. De ce fait, les dimensions et indications portées dans cette brochure peuvent parfois ne pas correspondre aux dernières exécutions. De convention expresse, nos ventes sont faites sous bénéfice de réserve de propriété (les dispositions de la loi du 12/5/80 trouvent donc toute leur application).

www.doga.fr

Table des matières

IMPORTANT	2
ATTENTION	2
1 A propos du DMBS-501 DMBS 502	5
1.1 Caractéristiques.....	5
2 Spécifications.....	5
3 Installation.....	5
4 Démarrage.....	7
5 Mode utilisation	8
6 Entretien préventif en fin d'utilisation.....	9
7 Réglage et remplacements embouts	9
7.1 Réglage de la pression d'air.....	9
7.2 Réglage du temps de soufflage de la vis	10
7.3 Débit d'air de soufflage.....	10
7.4 Remplacement de l'embout de vissage	11
8 Maintenance	12

1 A propos du DMBS-501 DMBS-502

1.1 Caractéristiques




Le DMBS est conçu pour augmenter la vitesse d'assemblage, la stabilité, le confort d'utilisation et améliorer le vissage. Les mors du nez de distribution sont personnalisés pour la vis utilisée et l'environnement du point de vissage ;

2 Spécifications

Modèle	L / I / H	Poids	Tension d'alimentation	Pression pneumatique
DMBS-501	51 / 50 / 39.5 (cm)	25 kg	220 V	5 à 6 bars
DMBS-502	60 / 53.5 / 48.5 (cm)	25 Kg	220 V	5 à 6 bars

3 Installation

- Raccorder le tube de soufflage de vis, le tuyau d'alimentation en air et le câble en provenance de l'outil de distribution à l'unité d'alimentation.
 - Relier l'outil à un équilibreur ou montez le sur un bras de réaction au couple adapté. Si vous utilisez un équilibreur veillez à ce que le câble en provenance de l'outil et le flexible d'alimentation ne soit pas en contact avec le crochet et le câble de l'équilibreur.
 - Eviter une flexion excessive ou une torsion des flexibles et des câbles, pouvant causer des dommages ou une déconnexion.
 - Raccordez le tube d'alimentation de vis et assurez-vous qu'il n'est pas excessivement plié ou tordu après installation.

Tube soufflage vis	Flexible alimentation air
	
Cable outil	
	

- Se connecter à la source d'air comprimé avec un tuyau d'air adapté.

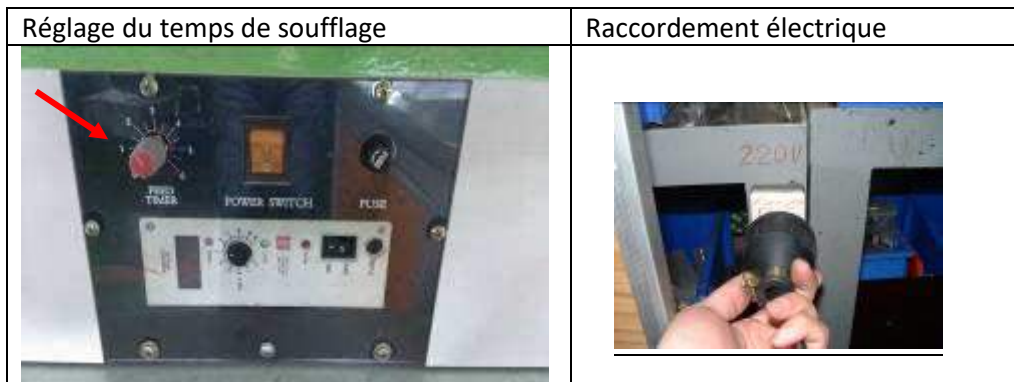


La pression doit être réglée à la source. Pour régler la pression de service, tirer vers le haut la molette de réglage et ensuite la faire tourner. En fin de réglage appuyer sur la molette.

- Pression d'alimentation : 5-6 Bars.



- Réglage du temps de soufflage vis.
 - Réglage de la minuterie par le commutateur sur la face avant du distributeur
 - Paramètre de fonctionnement standard : entre 0 à 1.
- Connecter le cordon d'alimentation à une source monophasé AC-220V.
-



4 Démarrage

- Ouvrir le couvercle de la trémie et charger une petite quantité de vis.



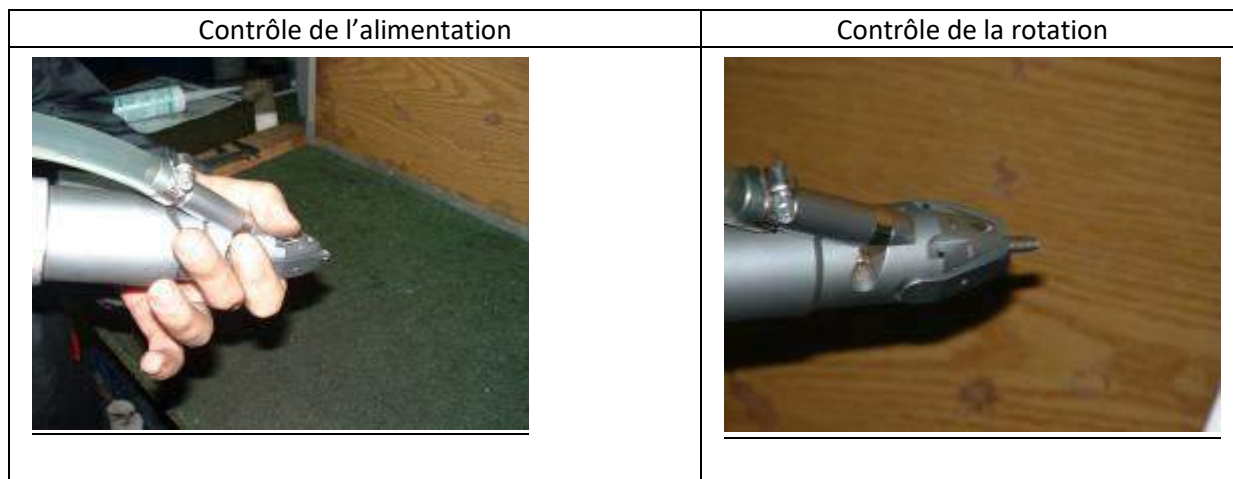
- Mettre l'interrupteur sur ON.
 - Les lampes témoin de puissance s'allument, Le balancier se met en fonction pour sélectionner les vis et les envoyer dans le rail d'accumulation et s'arrête automatiquement quand le rail est rempli.



- Maintenez l'outil de distribution et actionnez le télescope.
 - Une information de départ cycle sera envoyée au distributeur pour l'alimentation et le soufflage d'une vis dans le tube.

⊘ Ne jamais pointer le nez de vissage vers une personne car une vis pourrait accidentellement être envoyée, causant des blessures potentielles.

- Rotation visseuse.
 - La visseuse doit tourner lorsque l'embout est appuyé contre une surface plane, le télescope étant compressé. Soyez attentif aux bruits anormaux pendant la rotation.
 - La visseuse doit tourner **en sens horaire seulement**.



- Contrôle du Couple de serrage
 - Placer l'embout de la vis dans le trou ou sur le produit à assembler pour le test.
 - Vérifiez que la vis est serrée au couple spécifié.
 - Si ce n'est pas le cas, ajuster le couple de serrage. (Voir documentation de la visseuse).

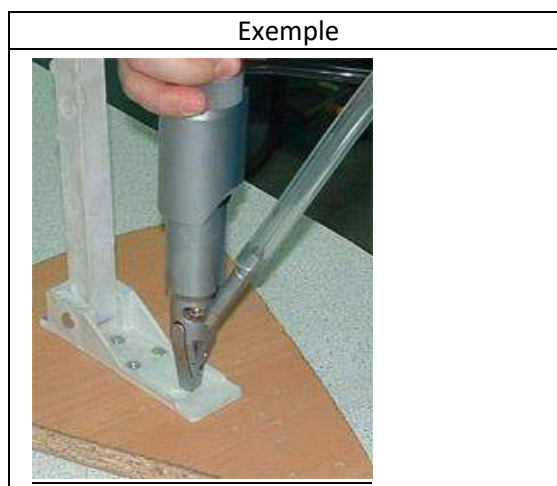
Assurez-vous que la visseuse est perpendiculaire au plan de vissage, que le tube d'alimentation de vis est exempt de torsion ou n'est pas plié.

Relevez la visseuse qu'une fois le déclenchement au couple est obtenu.

- Après l'installation complète éteignez le distributeur avant toute utilisation en mode utilisation.

5 Mode utilisation

- Une fois toutes les étapes préparatoires effectuées, charger des vis dans la trémie.
- Mettre l'interrupteur su ON.
- Tenez la visseuse et actionner le télescope pour vous assurer qu'une vis est présente dans le nez.
- Alignez la vis verticalement avec le trou de vis de la pièce à assembler.
- Comprimez le télescope pour mettre en contact l'embout avec la vis, et maintenez la pression jusqu'à la fin du vissage.
- Selon le type de visseuse utilisée, le démarrage du vissage se fera soit par la poussée occasionnée par l'embout en contact avec la vis, soit par l'appui sur la gâchette de démarrage.



6 Entretien préventif en fin d'utilisation

- Lubrification

(Uniquement pour les visseuses pneumatiques nécessitant, de l'air lubrifié, si elle est alimentée via l'alimentation en air du distributeur)

- Lubrification et remplissage du réservoir du filtre lubrificateur
 - Desserrez la soupape à pointe du graisseur tout en laissant tourner le moteur au ralenti. Après avoir visualisé le débit d'huile de 3 à 5 gouttes à travers la fenêtre, resserrez le robinet à pointe. Ensuite, laissez l'unité de commande tourner au ralenti pendant une ou deux minutes pour permettre à l'huile de circuler.
- Mise hors tension

Mettre l'interrupteur sur off en fin d'utilisation.

- Nettoyage du rail
 - Avec une brosse souple, retirez la poussière et les fragments de métal de la surface de glissement du rail. Enlevez toute trace de graisse avec un chiffon imbibé d'alcool.

Assurez-vous que l'interrupteur d'alimentation est éteint. Ne rayez pas et n'écrasez pas la surface de glissement du rail et du bol pendant le nettoyage.

7 Réglage et remplacements embouts

7.1 Réglage de la pression d'air

La Pression d'alimentation du distributeur doit être réglée entre 5-6 Bars.



7.2 Réglage du temps de soufflage de la vis

Le temps de soufflage de la vis est le temps permettant à la vis de sortir du tuyau pour se rendre dans les mâchoires du nez de vissage. Ce temps est fonction de la distance, de la forme de la tête de vis, ainsi que son poids. Et doit être déterminé par des essais.

Réglez le temps de soufflage de la vis en réglant la minuterie à l'avant du distributeur. 0 sur le cadran indique le temps le plus court (environ 0,1 seconde) et 10 indique le temps maximum (environ 2 secondes). Le réglage du fonctionnement standard est de 1 à 2.

Si le temps est trop court, la vis peut parfois ne pas être distribuée.



7.3 Débit d'air de soufflage

Si un réglage du temps ne permet pas d'obtenir un débit de vis satisfaisant, le débit d'air de soufflage de la vis doit être ajusté en tournant la vis de réglage à droite du séparateur en bout de rail.

Le débit d'air fourni au tuyau de distribution de la vis augmente lorsque le contre-écrou est desserré et que la vis de réglage est tournée dans le **sens inverse des aiguilles d'une montre**. Cette opération augmente également la vitesse de distribution de la vis.

Tournez la vis dans le **sens des aiguilles d'une montre** pour diminuer le débit d'air et ralentir la distribution.

Après le réglage, serrer fermement l'écrou.



7.4 Remplacement de l'embout de vissage

Dévisser la bague de maintien du télescope.



Enlever la partie avant.



Extraire l'embout de la visseuse

Voir notice de la visseuse

Lubrifier le télescope.



8 Maintenance

- Nettoyage de la trémie
 - Nettoyez l'intérieur du bol une fois par semaine. Enlevez les vis et la poussière restante. Si l'intérieur est extrêmement sale, essuyez soigneusement avec un chiffon propre.

Uniquement pour les visseuses pneumatiques nécessitant de l'air lubrifié et si elle est alimentée via l'alimentation en air du distributeur

- Contrôle du niveau du huileur
 - Contrôler que le niveau d'huile est entre les 2 repères de niveau.
 - Compléter le niveau si nécessaire.



- Vidange de l'eau du filtre
 - L'eau accumulée dans le filtre doit être vidangée en desserrant le robinet de vidange.





8, avenue Gutenberg - CS 50510
78317 Maurepas Cedex - France
Tél. : 01 30 66 41 48 • Fax : 01 30 66 41 49

outils_assemblage@doge.fr

Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos produits. De ce fait, les dimensions et indications portées dans cette brochure peuvent parfois ne pas correspondre aux dernières exécutions. De convention expresse, nos ventes sont faites sous bénéfice de réserve de propriété (les dispositions de la loi du 12/5/80 trouvent donc toute leur application).